

La proportion de véhicules neufs vendus au comptant était élevée lorsque l'industrie s'est remise à l'œuvre après la Seconde Guerre mondiale. De 1947 à 1951, le pourcentage des automobiles achetées à tempérament par l'intermédiaire des compagnies de finance a monté.

### 33.—Ventes totales et ventes financées de véhicules automobiles neufs (particuliers et commerciaux), certaines années, de 1933 à 1951

Année	Ventes totales	Ventes financées	% des ventes totales financées		Montant financé en moyenne
			Nombre	Valeur	
	nombre	nombre			\$
1933.....	45,332	15,880	35.0	22.1	632
1935.....	101,461	31,950	31.5	22.0	701
1937.....	144,441	56,247	38.9	27.3	723
1939.....	114,747	37,230	32.5	22.1	746
1941.....	118,082	41,032	34.7	23.0	850
1946.....	120,044	22,866	19.0	14.5	1,224
1947.....	230,255	46,700	20.3	15.7	1,401
1948.....	221,300	51,867	23.4	16.8	1,423
1949 <sup>1</sup> .....	286,341	81,502	28.5	19.6	1,417
1950 <sup>1</sup> .....	429,695	135,304	31.5	21.6	1,415
1951 <sup>1</sup> .....	385,648	126,255	32.7	20.1	1,514

<sup>1</sup> Y compris Terre-Neuve.

## Section 5.—Associations coopératives\*

Chaque année depuis 1932, les associations coopératives au Canada déclarent spontanément leurs opérations commerciales au ministère de l'Agriculture. Ces associations ont soumis 2,348 rapports durant la campagne agricole terminée le 31 juillet 1951 et tous les genres de coopératives y étaient représentés. En 1951, il y en a eu 147 de moins qu'en 1950 qui ont soumis des rapports, mais presque toutes étaient de petites associations et l'on estime que les rapports reçus représentent plus de 70 p. 100 de toutes les coopératives et plus de 90 p. 100 du chiffre total des affaires. Le nombre des membres en 1951 est de 1,195,034 et le chiffre total des affaires s'établit à \$988,459,832. Chacun de ces nombres est inférieur à ceux de 1950. La diminution dans le volume d'affaires en 1951 est surtout attribuable à la grande quantité de blé de qualité inférieure vendu par les coopératives de grain de l'Ouest à la suite de gelées hâtives qui ont endommagé la récolte de 1950-1951.

Les coopératives de pêcheurs et de services, en 1951, déclarent un chiffre d'affaires plus élevé qu'en 1950, bien que le nombre des associations et le total des membres pour ces deux groupes aient légèrement diminué.

**Initiatives des coopératives en 1949-1950 et 1950-1951.**—Depuis septembre 1951, l'université de la Saskatchewan offre des cours complets sur la direction et l'administration des coopératives, préparant au diplôme de l'École de Commerce. Pour la même année académique, l'université d'Ottawa offre un cours sur la coopérative qui donne droit au B.A. (Coop.) et B. Comm. (Coop.).

En 1950, la province de la Saskatchewan a sensiblement modifié ses lois concernant les coopératives et en Ontario toutes les coopératives de services médicaux relèvent du surintendant provincial des assurances.

On a organisé, dans la province de Terre-Neuve, une union coopérative provinciale avec l'aide et l'encouragement du gouvernement local et cette union s'est affiliée par après à la *Co-operative Union of Canada*.

\* Préparé par J. E. O'Meara, du Service des ventes de la Division de l'économie agricole (ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa), sous la direction du sous-ministre de l'Agriculture, le Dr J. G. Taggart, C.B.E.